

CERTIFICAT D'EXAMEN UE DE TYPE

EU TYPE EXAMINATION CERTIFICATE

N° LNE - 32140 rév. 2 du 02 décembre 2019

Modifie le certificat 32140-1

- Délivré par**
Issued by : Laboratoire national de métrologie et d'essais
- En application**
In accordance with : Directive 2014/31/UE, Module B
Directive 2014/31/EU, Module B
- Fabricant**
Manufacturer : CTVIM - ZI Sud 6 rue Gaspard Monge
FRANCE 13200 ARLES
- Mandataire**
Authorized representative : / FRA
- Concernant**
In respect of : Un instrument de pesage à fonctionnement non automatique, type CTV-xxxx, non destiné à la vente directe au public.
A non automatic weighing instrument, type CTV-xxxx, not intended for direct sales to the public.
- Caractéristiques**
Characteristics : Classe III et IIII.
Les autres caractéristiques sont décrites en annexe.
Accuracy class III and IIII.
The other characteristics are given in the annex.
- Valable jusqu'au**
Valid until : 30 novembre 2026
November 30th, 2026

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 5 page(s).

Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire national de métrologie et d'essais sous la référence de dossier DCF/22/P197443 -1.

The principal characteristics, approval conditions are set out in the appendix hereto, which forms part of the approval documents and consists of 5 page(s). All the plans, schematic diagrams and documentations are recorded by Laboratoire national de métrologie et d'essais under reference file DCF/22/P197443 - 1.



Accréditation n°5-0012
Liste des sites accrédités
et portée disponible sur
www.cofrac.fr

CIM12-V6-12-2018

Etabli le 29 novembre 2019
Issued on November 29th, 2019

Pour le Directeur Général
On behalf of the General Director

Thomas LOMMATZSCH

Responsable du Pôle Certification Instrumentation
et Technologies de l'Information
Head of the Instrumentation and IT Certification Department

Annexe au certificat d'examen UE de type n° LNE-32140 rév. 2

Historique des révisions

La dernière révision synthétise toutes les précédentes révisions.

N° DE REVISION	MODIFICATION PAR RAPPORT A LA REVISION PRECEDENTE
0 (30/11/2016)	Certificat initial
1 (18/12/2018)	Ajout de nouveaux dispositifs indicateurs et de nouvelles cellules de pesée à sortie numérique.
2	Ajout de nouveaux dispositifs indicateurs et de nouvelles cellules de pesée à sortie numérique.

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique type CTV-xxxx (où xxxx représente le type de l'indicateur utilisé, par exemple CTV-P1411-B) sont des instruments électroniques, à équilibre automatique, à indication numérique, avec ou sans leviers, destinés aux usages réglementés prévus à l'article 6 du Décret n° 2016-469 du 9 juin 2016, qui a transposé dans le droit français la Directive 2014/31/UE.

Les instruments de portée maximale inférieure ou égale à 100 kg ne sont pas destinés à la vente directe au public.

Toutes les propriétés de ces instruments, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la Norme Européenne EN 45501 : 2015 et au guide WELMEC 2.4 qui est pris comme référentiel.

1. Description fonctionnelle

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique CTV-xxxx sont constitués de trois modules.

A – Un dispositif indicateur pouvant être d'un type décrit ci-après.

A.1 - Soit un **dispositif indicateur (pouvant être constitué d'association de modules) pour cellule de pesée à sortie analogique ou numérique compatible**, choisi parmi ceux indiqués dans le tableau suivant :

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
BILANCI AI	DD700...	GB-1531
BILANCI AI	DD1050...	GB-1445
BILANCI AI	DD1010...	GB-1471
BILANCI AI	D70ES	TC11087
BILANCI AI	DD700, DD700IC, DD700I	TC11501
BILANCI AI	DD1010, DD1010IC, DD1010I, DD1010H, DD1010ICH, DD1010IH, DD1010 Flynet, DD1010IC Flynet, DD1010I Flynet, DD1010H Flynet, DD1010ICH Flynet, DD1010IH Flynet	TC11503
BILANCI AI	DD1050, DD1050i, DD2050, DD2060X-Series	TC11560
DINI AR GEO	3590E / CPWE / DFW / DGT / KS	0200-WL-05741
GIROPES	GI4xx	CEM - 162127001
HBM	WTX110	TC11130
HBM	WTX120	TC10862

Annexe au certificat d'examen UE de type n° LNE-32140 rév. 2

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
LAUMAS ELETTRONICA	TLB4...	DK0199.519 0200-NAWI-04346 ¹
METTLER-TOLEDO	ICS226	TC8375
METTLER-TOLEDO	IND245 / IND246	TC7918
METTLER-TOLEDO	IND780	TC6944
METTLER-TOLEDO	IND560	TC6812
METTLER-TOLEDO	IND570	TC8458
METTLER-TOLEDO	ICS6x9-1 / ICS4x9-1 / ICS4x5-1 / ICS6x5-1 / ICS426x / ICS466x	TC7831
METTLER TOLEDO	DigiCell	TC7758
METTLER TOLEDO	Rainbow	TC8039
PRECIA SA	P1411-B	LNE-30973
PRECIA SA	X1104-TR	LNE-27116
PRECIA SA	X1104-TG	LNE-27118
PRECIA SA	X241-PMNET	LNE-18043
SCAIME	eNod4 WT	LNE-33370
SCAIME	Module unité de traitement type eNod4 associé à Tout dispositif terminal compatible faisant l'objet d'un certificat délivré par un organisme notifié pour l'examen UE de type en application de la directive 2014/31/UE	LNE-33369
SOEHNLE	3035	TC8691
SOEHNLE	3010-3015	TC11049

Les caractéristiques et les différentes fonctions d'un logiciel, d'un dispositif terminal ou d'un module unité de traitement de données (analogiques ou numériques) sont décrites dans son certificat.

B - Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par une ou plusieurs cellules de pesée identique(s), à sortie analogique ou numérique (voir plus de détails ci-après, pour l'association aux dispositifs récepteurs de charge et les conditions).

C - Un dispositif récepteur de charge pouvant être d'un type décrit ci-après.

C.1 - Soit un dispositif récepteur de charge avec ou sans levier, équipé de cellule(s) de pesée à **sortie analogique**, considéré comme **classique et non critique** et dont la transmission de la charge est réalisée selon l'un des montages de cellule de pesée, figurant dans le guide WELMEC 2.4.

Dans ce cas, toute(s) cellule(s) de pesée peut (peuvent) être utilisée(s) sous couvert de ce certificat d'approbation CE de type pour les dispositifs récepteurs de charge considérés comme classiques et non critiques (cf. guide WELMEC 2.4), sous réserve que les conditions suivantes soient satisfaites :

1. Il existe, pour cette cellule de pesée, un certificat OIML de conformité (R60) ou un certificat (EN 45501) délivré par un organisme notifié pour l'examen UE de type prévu par la directive 2014/31/UE.
2. Le certificat contient les types de cellules de pesée et les données sur les cellules de pesée nécessaires pour remplir la déclaration de compatibilité des modules du fabricant, ainsi que toute exigence particulière de montage. Une cellule de pesée marquée NH n'est pas autorisée.

¹ A la date d'édition du présent certificat, le certificat n° DK0199.519 a été révisé par le certificat n° 0200-NAWI-04346 qui est valide jusqu'au 14/11/2025.

Annexe au certificat d'examen UE de type n° LNE-32140 rév. 2

3. La compatibilité des cellules de pesée et de l'indicateur est établie par le fabricant, au moyen de la fiche de compatibilité des modules figurant à l'annexe F de la norme EN 45501, lors de la vérification du produit ou de la déclaration UE de conformité au type.
4. Le dispositif transmetteur de charge doit être conforme à l'un des exemples présentés dans le guide WELMEC concernant les cellules de pesée.

C.2 - Soit un dispositif récepteur de charge de conception **classique et non critique** équipé de cellules de pesée à **sortie numérique** choisies parmi celles indiquées dans le tableau suivant et associées à un dispositif indicateur compatible :

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
BILANCIAI	CPD	R60/2000-GB1-05.06
METTLER-TOLEDO	MBA ... MPD ... MMA	TC7978
METTLER-TOLEDO	MPGI	D09-97.24
METTLER-TOLEDO	SLC820...	TC7579
METTLER-TOLEDO	MTX	TC5408
METTLER-TOLEDO	0760-1XXX	TC2149
PRECIA MOLEN	X970-C	LNE-17369
SCAIME	CB50X-DL.....	TC7078

Les caractéristiques et les différentes fonctions des cellules de pesée à sortie numérique sont décrites dans leur certificat.

2. Données techniques - Caractéristiques métrologiques

- Classe de précision :  ou 
- Portée maximale (Max) : Compatible avec les modules utilisés
- Nombre maximal (n ou n_i) d'échelons : n ou n_i ≤ nombre d'échelons de vérification mentionnés dans les certificats des modules associés

Les caractéristiques doivent être telles que tous les critères de compatibilité des modules prévus dans l'annexe F de la norme EN 45501 sont respectés.

3. Conditions particulières de construction

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique type CTV-xxxx dont le récepteur de charge est muni de **leviers**, peuvent être équipés, en option, d'un dispositif indicateur faisant partie d'un dispositif mesureur de charge à romaine. Dans ce cas, le fonctionnement simultané des deux dispositifs indicateurs est rendu impossible.

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique type CTV-xxxx susceptibles d'être **dénivelés** sont munis d'un dispositif indicateur de niveau (EN 45501 point 3.9.1.1) et d'un dispositif de mise à niveau. Ils peuvent porter, le cas échéant, une mention indiquant que le résultat de la pesée n'est garanti qu'en position horizontale contrôlée à l'aide de l'indicateur de niveau.

4. Interfaces

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique type CTV-xxxx peuvent être connectés à tout dispositif périphérique compatible. Les interfaces sont décrites dans le certificat du module concerné.

Annexe au certificat d'examen UE de type n° LNE-32140 rév. 2

5. Conditions particulières de vérification

Outre les dispositions prévues ci-dessus pour l'acceptation générale de(s) cellule(s) de pesée à sortie analogique dans les dispositifs récepteurs de charge classiques, les caractéristiques de l'instrument doivent être telles que tous les critères de compatibilité des modules prévus dans l'annexe F de la norme EN 45501 soient respectés. La preuve doit être établie par le fabricant, au moyen de la fiche de compatibilité des modules figurant dans l'annexe F de la norme EN 45501, lors de la vérification du produit ou de la déclaration UE de conformité au type.

Les exigences spécifiques décrites dans le ou les certificat(s) des modules doivent être satisfaites et vérifiées.

6. Sécurisation et scellement

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, une marque doit être apposée sur les scellements prévus à cet effet : la description des dispositifs de scellement figure dans le(s) certificat(s) du ou des modules concernés.

L'association entre l'indicateur et la ou les cellules de pesée des instruments doit être sécurisée.

Cette sécurisation peut être réalisée par :

- scellement physique des connecteurs ou d'une partie empêchant l'accès au connecteur, ou
- scellement logiciel des cellules de pesée à sortie numérique (le remplacement d'une cellule entraîne le bris du scellement logiciel), ou
- apposition d'étiquettes sur l'indicateur et sur une partie non amovible du récepteur de charge permettant une référence croisée entre ces modules. Ces étiquettes portent le numéro de série du module associé et sont destructibles par arrachement ou sécurisées par une marque de scellement.

Pour les instruments ne mettant pas en œuvre un scellement logiciel des cellules numériques, l'association entre le récepteur de charge et le(s) cellule(s) doit également être sécurisée, par :

- la mise en œuvre d'un scellement entre le récepteur et le(s) cellule(s), ou
- la présence d'une boîte de raccordement protégée par scellement.

S'il est présent, le dispositif de contrôle d'inclinaison reçoit une marque de scellement.

Les scellements physiques sont constitués d'une pastille de plomb ou de tout autre matériau adéquat assurant la même fonction ou d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

La marque devant figurer sur les scellements peut être :

- soit la marque du constructeur stipulée dans un système qualité approuvé par un organisme notifié (Annexe II, point 2 – module D de la directive 2014/31/UE et annexe XIV, point 2) ;
- soit une marque légale dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

7. Marquages et inscriptions

La plaque d'identification des instruments de pesage à fonctionnement non automatique type CTV-xxxx, porte au moins les indications suivantes :

- la nom du fabricant,
- le nom du type,
- le numéro de série de l'instrument,
- les caractéristiques métrologiques,
- la classe de précision,
- le numéro du présent certificat.

Annexe au certificat d'examen UE de type n° LNE-32140 rév. 2

Cette plaque est constituée soit d'un support permettant l'apposition d'une marque de scellement, soit d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

En outre, dans le cas où l'instrument englobe des modules dont le certificat mentionne une étiquette ou un affichage spécifique, ceci doit être respecté.

L'instrument type CTV-xxxx doit également porter la raison sociale ou la marque déposée et l'adresse postale à laquelle le fabricant peut être contacté. Ces indications peuvent figurer sur la plaque d'identification ou sur un autre support adéquat.

8. Remarques

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique type CTV-xxxx, peuvent être commercialisés sous des appellations commerciales différentes, avec des présentations qui diffèrent exclusivement par la décoration.

9. Documentation

La documentation technique est déposée au LNE sous les références P161943, P183708 et P197443.